



ᑲᑎᑯᑦ ᑕᑦᑎ-ᑲᑦᑭᑦ ᑕᑦᑎᑦ ᑕᑦᑎᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

PROCÈS-VERBAL DE LA 137^e RÉUNION DU CCEK (APPROUVÉ)

DATES : Les 23 et 24 octobre 2013

LIEU : Maison historique Chevalier (Musée de la civilisation), Québec

SONT PRÉSENTS :

Nommé par l'Administration régionale Kativik (ARK) :

Michael Barrett, président
Vacant

Nommés par le gouvernement du Canada :

Claude Abel
Thessa Girard-Bourgoin
Line Choinière

Nommées par le gouvernement du Québec :

Paule Halley
Sylvie Létourneau
Julie Samson

Secrétaire exécutif :

Benjamin Patenaude

Analyste en environnement :

Stéphanie Benoit (le 23 octobre seulement)

EST ABSENTE :

Betsy Palliser, vice-présidente, nommée par l'ARK

INVITÉS :

Philippe Lemire, Directeur, Bureau de la coordination du Nord-du-Québec, Ministère des Transports du Québec

Anick Guimond, Agente de recherche, Bureau de la coordination du Nord-du-Québec, Ministère des Transports du Québec

Isabelle Lemieux-Leblanc, Agente de recherche, Bureau de la coordination du Nord-du-Québec, Ministère des Transports du Québec

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La 137^e réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) débute à 9 h 10 le 23 octobre 2013 à la Maison historique Chevalier (Musée de la civilisation), à Québec. La 137^e réunion du CCEK se déroule selon l'ordre du jour qui apparaît ci-dessous.

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

2. Adoption des procès-verbaux de la 135^e réunion et des conférences téléphoniques du 14 mars et du 10 juillet 2013

3. Affaires découlant de la 136^e réunion et correspondance

- a) Camps de pourvoirie abandonnés
- b) Exploration minière dans les terres de la catégorie I et les terres adjacentes
- c) Processus d'évaluation environnementale applicables au projet minier ferrifère Hopes Advance
- d) Recyclage des canettes d'aluminium au Nunavik
- e) Projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada
- f) Groupe de travail sur la participation publique – MDDEFP
- g) Projet de nettoyage des réservoirs d'eau potable résidentiels – OMHK
- h) Guide concernant le patrimoine archéologique – MCC
- i) Consultations publiques sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium
- j) Consultations publiques concernant les infrastructures portuaires de Nunavik Nickel
- k) Buts et objectifs canadiens pour la biodiversité d'ici 2020 – Environnement Canada
- l) Plan de travail du CCEK

4. Budget, secrétariat et membres

- a) Budget
 - i) Sommaire financier
 - ii) Renouvellement de l'entente de financement
 - iii) Mise à jour financière
- b) Secrétariat
- c) Membres
- d) Rapport annuel 2012-2013
- e) Plan d'action quinquennal 2015-2020

5. Évaluation environnementale au Nunavik

- a) Révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ
- b) Brochure sur les processus d'évaluation environnementale
- c) Programme de formation pilote sur les processus d'évaluation environnementale au Nunavik

6. Activités minières

- a) Présentation de l'avis du CCEK sur le projet de loi n° 43, Loi sur les mines

7. Gestion des matières résiduelles

- a) Mémoire sur le projet de Plan de gestion des matières résiduelles du Nunavik

- b) Campagne de sensibilisation aux matières résiduelles dangereuses domestiques
8. Plan de transport pour la région Nord-du-Québec (présentation)
9. Aires protégées – réserves de biodiversité
10. Site Web du CCEK
11. Divers
- a) Inspections dans les communautés par le MDDEFP et l'ARK
 - b) Chronique du CCEK dans *Makivik Magazine*
 - c) Secrétariat au développement nordique dans le contexte du projet *Le Nord pour tous*
 - d) Consultations concernant la production d'énergie au Québec.
 - e) Annonces du gouvernement du Québec
 - f) Secrétariat de la CQEK
12. Dates et lieux des prochaines réunions

2. Adoption des procès-verbaux de la 135^e réunion et des conférences téléphoniques du 14 mars et du 10 juillet 2013

Les procès-verbaux de la 135^e réunion et des conférences téléphoniques du 14 mars et du 10 juillet 2013 sont révisés et ensuite adoptés.

3. Affaires découlant de la 136^e réunion et correspondance

- a) Camps de pourvoirie abandonnés

À la 136^e réunion du CCEK, il avait été proposé d'inviter un représentant du bureau régional du ministère des Ressources naturelles (MRN) pour faire une présentation sur la situation actuelle des camps de pourvoirie abandonnés au Nunavik. Les représentants régionaux du MRN ont répondu que, en raison de la restructuration du bureau régional présentement en cours, ils n'étaient pas disponibles pour faire une présentation. Les représentants sont au courant des préoccupations du CCEK et devraient traiter la demande du CCEK dès que la restructuration sera terminée.

Les membres font observer qu'il s'agit d'un dossier important puisque le MRN a recensé un grand nombre de camps de pourvoirie abandonnés au Nunavik lors d'inspections réalisées de 2000 à 2008. En raison du déclin actuel des populations de caribous, le nombre de camps et d'installations de pourvoirie abandonnés devrait augmenter.

Les membres demandent que l'on communique avec d'autres organismes régionaux pour savoir si d'autres inspections sont en cours et si des solutions sont prévues pour résoudre ce problème. Selon les réponses obtenues, le CCEK devrait transmettre une lettre aux autorités responsables du MRN pour porter à leur attention la situation concernant les camps de pourvoirie abandonnés au Nunavik.

b) Exploration minière dans les terres de la catégorie I et les terres adjacentes

À la conférence téléphonique du 14 février 2013, les membres avaient convenu de rédiger une lettre à l'attention du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) pour lui demander comment il traite les projets d'exploration minière qui ont lieu dans les terres de la catégorie I et les terres adjacentes. Plus précisément, les membres voulaient obtenir des renseignements sur l'application par le MDDEFP du processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social ainsi que son interprétation des conditions et des définitions contenues dans les chapitres 7 et 23 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) aux projets d'exploration minière.

Le sujet a été abordé de nouveau à la 136^e réunion où il a été conclu que le CCEK communiquerait avec la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) et le MDDEFP pour obtenir la liste des projets d'exploration minière approuvés qui avaient été soumis au processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social.

Lors de la 137^e réunion, les membres sont informés que la majorité des projets d'exploration minière soumis au MDDEFP et à la CQEK dans les dernières années n'ont pas été assujettis au processus. En outre, aucun des projets examinés ne se trouvait sur des terres adjacentes à des terres de la catégorie I. Les membres décident que le projet de lettre pour le MDDEFP doit être révisé de manière à mettre l'accent sur l'importance que portent les Inuits aux projets d'exploration minière lorsqu'ils sont situés à proximité des communautés et sur l'importance d'être informé et consulté sur ces projets.

c) Processus d'évaluation environnementale applicables au projet minier ferrifère Hopes Advance

Le 11 février 2013, le CCEK a transmis une lettre à la présidente de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE), qui est aussi l'administrateur fédéral de la CBJNQ, concernant notamment les trois processus d'évaluation environnementale applicables au projet minier ferrifère Hopes Advance situé dans la région de Aupaluk, soit le processus de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, celui prévu à la Loi concernant l'accord sur les revendications territoriales des Inuit du Nunavik (région marine du Nunavik) et celui prévu à la Loi sur la qualité de l'environnement. Dans sa lettre, le CCEK aborde les problèmes pouvant découler de l'application de différents processus d'évaluation environnementale. Il recommande notamment que les mécanismes prévus à la LCÉE (2012) soient utilisés (substitution ou équivalence) afin qu'un seul processus soit appliqué. Le CCEK se questionne aussi sur la non-application du processus fédéral prévu au chapitre 23 de la CBJNQ dans le contexte de ce projet.

Le 6 mai 2013, le CCEK a reçu une lettre de l'ACEE dans laquelle elle mentionne notamment que le processus fédéral prévu au chapitre 23 de la CBJNQ ne devrait pas s'appliquer au projet minier puisque ce dernier relève uniquement de la compétence du gouvernement du Québec. À la 136^e réunion du CCEK, les membres avaient demandé qu'une lettre de réponse portant sur l'application du processus fédéral en vertu du chapitre 23 de la CBJNQ soit rédigée.

Lors de la 137^e réunion, les membres discutent du projet de lettre et y proposent des modifications. La lettre sera ensuite transmise à l'ACEE. Par ailleurs, on informe les membres que le promoteur du projet Hope Advance prévoit soumettre son étude d'impact à l'automne 2014.

d) Recyclage des canettes d'aluminium au Nunavik

Le 8 avril 2013, une lettre et une note d'information sur la situation du recyclage des canettes d'aluminium au Nunavik ont été transmises à RECYC-QUÉBEC. Des copies de ces documents avaient également été transmises aux distributeurs de l'ensemble du Nunavik. En juin 2013, le CCEK a reçu une réponse d'un représentant de RECYC-QUÉBEC. Ce dernier a mentionné que les résidents du Nunavik devraient utiliser le programme de recyclage déjà offert par la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec et que toute autre question à ce sujet devrait à l'avenir être adressée à la direction de Boissons Gazeuses Environnement (BGE).

Le 26 septembre 2013, une copie de la lettre et de la note d'information a été transmise à la direction de BGE. Outre un accusé de réception, le CCEK n'a reçu aucune réponse de ce distributeur. Les membres demandent que l'on assure le suivi de ce dossier.

e) Projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada

À la 136^e réunion du CCEK, les membres avaient demandé qu'une lettre soit transmise au sous-ministre du MDDEFP afin d'obtenir une mise à jour sur l'état d'avancement du projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada. Au début de septembre 2013, le secrétaire exécutif du CCEK a communiqué avec un représentant du bureau régional du MDDEFP qui l'a informé que les services juridiques du MDDEFP se penchaient actuellement sur le projet. Les membres révisent le projet de lettre et demandent d'y inclure l'avis produit par le CCEK en mai 2012 sur le sujet. Une copie de la lettre devrait être transmise aussi au ministère de la Défense nationale.

f) Groupe de travail sur la participation publique – MDDEFP

Les membres sont informés que, le 14 octobre 2013, une lettre a été transmise au sous-ministre du MDDEFP pour demander l'état d'avancement des travaux du groupe de travail sur la participation publique du MDDEFP.

g) Projet de nettoyage des réservoirs d'eau potable résidentiels – OMHK

Tel qu'il a été discuté à la 136^e réunion du CCEK, une lettre a été transmise le 22 octobre 2013 au président de l'Office municipal d'habitation Kativik (OMHK) pour saluer l'initiative concernant la mise en place d'un programme de nettoyage des réservoirs d'eau résidentiels au Nunavik. Les membres sont informés que le programme est actuellement mis en œuvre dans certaines communautés et ces derniers demandent de recevoir une copie des rapports d'étape dès qu'ils seront disponibles.

h) Guide concernant le patrimoine archéologique – MCC

Lors de la 135^e réunion du CCEK, un représentant du ministère de la Culture et des Communications (MCC) a fait une présentation sur le patrimoine archéologique et le nouveau guide à l'intention des initiateurs de projet qui inclut les modifications récemment apportées à la Loi sur le patrimoine culturel. Le 30 avril 2013, le CCEK a envoyé deux lettres à ce sujet. La première, adressée au sous-ministre du MDDEFP, soulignait l'importance du patrimoine archéologique et de sa prise en compte dans les processus d'évaluation environnementale. La deuxième, adressée à la sous-ministre du MCC, comportait

les commentaires du CCEK sur le guide. Le 9 août 2013, le CCEK a reçu une lettre du directeur général du MCC dans laquelle il confirmait que les commentaires reçus du CCEK seraient pris en considération dans la révision du guide et qu'une copie de la lettre du CCEK avait été transmise au bureau régional du MCC

i) Consultations publiques sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium

Le 26 mars 2013, le CCEK a reçu une lettre du ministre du MDDEFP dans laquelle il invitait le CCEK à participer aux futures consultations publiques concernant l'exploration et l'exploitation de l'uranium au Québec. Ces consultations seraient réalisées conformément au mandat qui serait confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Bien que des lettres aient été échangées entre le MDDEFP et le CCEK à ce sujet, les membres sont en attente de renseignements complémentaires sur le déroulement de ces consultations publiques.

j) Consultations publiques concernant les infrastructures portuaires de Nunavik Nickel

Au début de mai 2013, le Comité fédéral d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social (COFEX-Nord) a tenu des consultations publiques dans les communautés de Kangiqsujuaq et de Salluit pour le projet de développement d'infrastructures portuaires dans la baie Déception par la société Canadian Royalties Inc. Le 12 juillet 2013, l'ACEE a autorisé ce projet à la suite de la réception de la recommandation du COFEX-Nord.

Il est suggéré que le CCEK communique avec la présidente de l'ACEE, qui agit à titre d'administrateur fédéral de la CBJNQ, pour demander quelques éclaircissements concernant la lettre d'autorisation du projet. Il est aussi demandé que le CCEK communique avec le COFEX-Nord pour obtenir le procès-verbal de ces consultations publiques en vue de formuler des commentaires.

k) Buts et objectifs canadiens pour la biodiversité d'ici 2020 – Environnement Canada

Le 15 octobre 2013, le CCEK a communiqué avec M. Robert McLean le directeur exécutif du Service canadien de la faune (Environnement Canada) pour s'informer des progrès accomplis par rapport aux objectifs établis dans le document intitulé «Buts et objectifs canadiens pour la biodiversité d'ici 2020» et de l'état d'avancement de ce dossier. Il demande à être informée des développements.

l) Plan de travail du CCEK

À la suite de la 136^e réunion du CCEK, un tableau énumérant les tâches à accomplir par les employés du CCEK a été créé afin d'évaluer la charge de travail. Les membres échangent à ce sujet et reconfigure la division des tâches.

4. Budget, secrétariat et membres

a) Budget

i) Sommaire financier

Le secrétaire exécutif présente une synthèse des états financiers du CCEK pour les années 2000 à 2013 qu'il a produite en collaboration avec notre firme comptable. Cette synthèse permet aux membres d'évaluer les besoins financiers pour les années futures.

ii) Renouvellement de l'entente de financement

Les membres sont informés qu'il est prévu que à compter de l'exercice financier 2014-2015, le ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) remplacera l'ACEE en tant qu'organisme du gouvernement fédéral chargé de financer 50% du budget de fonctionnement du CCEK. Comme le MDDEFP fournit aussi 50% du budget et que le CCEK a signé une entente avec ce ministère pour la transmission de la totalité du budget, il y a lieu de réviser cette entente et d'évaluer la possibilité de signer deux ententes différentes avec les deux bailleurs de fonds.

iii) Mise à jour financière

Les dépenses réalisées pour la période allant de juin à septembre 2013 sont présentées et examinées par les membres.

b) Secrétariat

Les membres discutent du renouvellement du contrat de notre analyste en environnement et de la difficulté pour le secrétaire exécutif d'obtenir un logement à Kuujuaq, tel que prévu à ses conditions d'embauche.

c) Membres

Mme Line Choinière a été nommée par le gouvernement du Canada à titre de membre du CCEK. Elle remplacera M. Gilles H. Tremblay. Les membres profitent de l'occasion pour souligner la participation importante de M. Tremblay au sein du CCEK depuis 2002. De plus, l'ARK nommera prochainement un nouveau membre puisque M. Joseph Annahatak a donné sa démission.

d) Rapport annuel 2012-2013

Les membres partagent à nouveau leurs commentaires sur le projet de rapport annuel 2012-2013 du CCEK. L'adoption de la version finale est reportée à une prochaine conférence téléphonique.

e) Plan d'action quinquennal 2015-2020

Le CCEK doit produire un nouveau plan d'action quinquennal pour les années 2015-2020. Les réalisations récentes dans ce dossier ont été présentées. Il est mentionné que ce plan devrait aborder notamment les sujets suivants : les activités minières, la biodiversité, les processus d'évaluation environnementale et la

gestion des matières résiduelles. Un budget révisé pour cette période devrait également y être joint. Il est suggéré de consulter les plans d'action d'autres organisations à titre comparatif.

5. Évaluation environnementale au Nunavik

a) Révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ

On informe les membres qu'il n'y a eu aucun fait nouveau dans ce dossier. Les membres mentionnent que la révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ devrait être une priorité pour les parties.

b) Brochure sur les processus d'évaluation environnementale

Lors de la 136^e réunion du CCEK, un exemple de brochure présentant les quatre processus d'évaluation environnementale s'appliquant au Nunavik a été examiné. La brochure est censée accompagner un programme pilote de formation sur les processus d'évaluation environnementale à l'intention des Inuits du Nunavik. Un sous-comité est formé pour finaliser cette brochure.

c) Programme de formation pilote sur les processus d'évaluation environnementale au Nunavik

Une mise à jour du programme de formation sur les processus d'évaluation environnementale est présentée. Les membres sont informés du financement possible d'une partie des coûts de la réalisation de ce programme par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Sous réserve de la confirmation de ce financement, les membres souhaitent que le programme de formation pilote soit réalisé dans les premiers mois de 2014.

6. Activités minières

a) Présentation de l'avis du CCEK sur le projet de loi n° 43, Loi sur les mines

Le 30 septembre 2013, deux membres ont présenté l'avis du CCEK concernant les modifications que l'on propose d'apporter à la Loi sur les mines devant la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles à l'Assemblée nationale, à Québec. L'avis du CCEK portait sur des questions liées au développement minier au Nunavik, incluant l'application de principes de développement durable aux projets miniers, le développement d'infrastructures minières, les claims miniers, l'accès à l'information, le processus de consultation du public et les aires protégées.

7. Gestion des matières résiduelles

a) Mémoire sur le projet de Plan de gestion des matières résiduelles du Nunavik

Une commission a été créée par l'ARK afin de tenir des consultations publiques dans les communautés de Kuujuaq et d'Inukjuak sur le projet de Plan de gestion des matières résiduelles. Les consultations ont eu lieu en septembre 2013. La commission était composée de représentants des communautés de Quaqtaq et d'Inukjuak, de la Société Makivik, d'entreprises de la région et de la Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik.

Le 19 septembre 2013, le secrétaire exécutif du CCEK a présenté des commentaires sur le projet de Plan de gestion lors des consultations publiques tenues à Kuujuaq. Les commentaires ont été présentés sous forme d'avis. Les membres demandent que les auteurs du projet de Plan de gestion fassent une présentation lors d'une prochaine réunion du CCEK.

b) Campagne de sensibilisation aux matières résiduelles dangereuses domestiques

Le 18 juillet 2013, des aimants comportant de l'information sur les matières résiduelles dangereuses domestiques ont été distribués dans les communautés d'Akulivik et de Puvirnituq; il s'agissait des deux dernières communautés où les aimants devaient être distribués.

8. Plan de transport pour la région Nord-du-Québec (présentation)

M^{me} Isabelle Lemieux-Leblanc du bureau régional du ministère des Transports du Québec (MTQ) fait une présentation sur la Stratégie nationale de mobilité durable et sur la façon dont y sont traités les projets de développement d'infrastructures de transport dans le Nord-du-Québec dans un contexte de changements climatiques. M^{me} Anick Guimond ainsi que le directeur du bureau régional du MTQ, M. Philippe Lemire, sont également présents.

La présentation de M^{me} Lemieux-Leblanc couvre les sujets suivants : la mission du MTQ, les types d'infrastructures de transport relevant de sa compétence, le développement d'infrastructures de transport au Nunavik, les prochains projets de développement et une description de la nouvelle Stratégie nationale de mobilité durable incluant les mesures devant être prises pour sa réalisation au Nunavik. Les représentants du MTQ ont également informé les membres du CCEK de l'intention du ministère de tenir des consultations publiques sur la Stratégie nationale de mobilité durable au début de 2014.

Un membre évoque la possibilité pour les sociétés minières de partager les infrastructures aéroportuaires et maritimes qu'ils construisent afin d'éviter la multiplication de telles infrastructures dans la région. Un autre membre mentionne que les sociétés minières pourraient, au besoin, agrandir les infrastructures existantes afin de permettre une telle utilisation conjointe.

On pose une question concernant le prolongement du chemin de fer de Schefferville à Kuujuaq et l'intention des compagnies minières de l'utiliser pour transporter le minerai. Un représentant du MTQ répond qu'un tel prolongement est pour l'instant impossible en raison des caractéristiques géographiques du secteur visé et des coûts associés à la réalisation d'un tel projet.

On formule un commentaire sur le développement routier. Plus précisément, il est question de la réutilisation des routes des compagnies minières et du prolongement des routes existantes afin de permettre l'accès à diverses communautés du Nunavik. Il est également question de l'amélioration du transport collectif en raison de l'essor des communautés les plus grandes de la région.

Les membres demandent de recevoir les documents qui seront utilisés lors des consultations publiques devant avoir lieu au début de 2014.

9. Aires protégées – réserves de biodiversité

Les membres sont informés qu'un troisième parc, le parc national Tursujuq, a officiellement été créé au Nunavik le 18 juillet 2013.

En ce qui concerne les aires protégées et les réserves de biodiversité, l'ARK a transmis en juin 2013 le rapport intitulé «Planification des aires protégées au Nunavik». Le rapport est le fruit de consultations réalisées entre mars 2011 et novembre 2012. Ces consultations portaient notamment sur les 11 aires protégées que le gouvernement du Québec avait proposées en 2008. Il est ressorti de ces consultations que les communautés appuyaient la création de 9 des 11 aires protégées proposées sous réserve de modifications mineures à leurs limites dans certains cas. De plus, une motion a été présentée lors de ces consultations pour que la rivière Kovik et son bassin versant reçoivent la désignation de réserve de biodiversité. Les membres sont informés qu'il a été proposé de former un groupe de travail composé de représentants du MDDEFP, de la Société Makivik et de l'ARK pour la création de telles aires et réserves de biodiversité.

10. Site Web du CCEK

Le 28 août 2013, les membres du sous-comité chargé de l'amélioration du site Web ont tenu une conférence téléphonique pour discuter des nouvelles maquettes et du plan du site. Le texte qui apparaît actuellement sur le site Web du CCEK a également en processus de révision.

11. Divers

a) Inspections dans les communautés par le MDDEFP et l'ARK

En juin 2013, des représentants du bureau régional du MDDEFP et de l'ARK ont effectué une tournée d'inspections dans les communautés de Salluit, d'Ivujivik et d'Akulivik. Les résultats des inspections et les recommandations afférentes ont été transmis aux communautés concernées. De manière générale, les recommandations portaient sur la sécurité et le personnel aux sites d'enfouissement des matières résiduelles ainsi que l'entreposage et le traitement des déchets métalliques, des véhicules hors d'usage et des barils de carburant. Les membres demandent de recevoir une copie du rapport de la tournée d'inspections quand il sera prêt.

b) Chronique du CCEK dans *Makivik Magazine*

Les membres sont d'avis qu'il est important que le CCEK continue de rédiger des articles pour *Makivik Magazine* afin de faire connaître davantage les différents dossiers relatifs à l'environnement. Il est suggéré que le prochain article porte sur le programme de nettoyage des réservoirs d'eau résidentiels récemment lancé par l'OMHK.

c) Secrétariat au développement nordique dans le contexte du projet *Le Nord pour tous*

Après avoir examiné les nouveaux faits concernant ce dossier, les membres demandent qu'une lettre soit transmise au bureau du Secrétariat au développement nordique pour saluer la mise sur pied du Secrétariat et exprimer l'intérêt du CCEK de participer aux futures activités. Les membres discutent également de la

possibilité d'inviter un représentant de cette organisation pour faire une présentation à une prochaine réunion.

d) Consultations concernant la production d'énergie au Québec

Des consultations sur des questions touchant la production d'énergie au Québec ont eu lieu du 4 septembre au 11 octobre 2013 par le gouvernement du Québec. L'objectif de ces consultations était de donner l'occasion à la population d'exprimer leurs opinions sur la consommation et la production d'énergie ainsi que sur le développement de sources d'énergie de remplacement. Bien que le CCEK n'ait pas participé aux consultations, les membres demandent à être tenus informés des résultats de cette consultation.

e) Annonces du gouvernement du Québec

Les 12 et 13 septembre 2013, la première ministre du Québec s'est rendue dans les communautés de Kuujuaq et Kangiqsualujuaq où elle a notamment annoncé l'ouverture officielle du parc national Kuururjuaq.

f) Secrétariat de la CQEK

Les membres se questionnent sur l'avenir du secrétariat de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) puisqu'il semble que l'organisation ait de la difficulté à combler son poste de secrétaire exécutif. Les membres sont informés que des discussions sont en cours entre le MDDEFP et l'ARK pour changer le poste de secrétaire exécutif, qui consiste en une demi-tâche pour l'instant, en un poste à temps plein. Le nouveau poste devrait être affiché avant la fin de l'année en cours.

12. Dates et lieux des prochaines réunions

Il a été décidé de tenir la 138^e réunion dans la semaine du 20 janvier 2014 à Kuujuaq, la 139^e réunion dans la semaine du 10 mars 2014 à Montréal et la 140^e réunion dans la semaine du 7 juillet 2014 à Akulivik.



Benjamin Patenaude
Secrétaire exécutif
28 octobre 2014